



Introduction (remarques générales)

- Pas de bilan réalisé avec ce BAC PRO CGEH : des choses fonctionnent déjà. État des lieux qui manque :
 - typicité BAC PRO sur public
 - poursuite dans la filière à 5 ans
 - effet BAC PRO 3 ans
- Problème du titre : réduction d'ambition avec ce titre et révolution dans le libellé (on passe d'une conduite et d'une gestion de l'entreprise hippique à plus d'élevage à faire, ni de zootechnie). Il est difficile de projeter des professionnel·les sortant de cette formation dans la filière hippique. Nous sommes sur une formation de « soigneur » et on peut se demander quelle place va avoir ce diplôme dans la filière.
- Régression générale de cette rénovation.
- Pas de grille horaire, pas de document d'accompagnement non plus.

I. Contexte

- **Cohérence du contexte** décrit de la filière équine et du cadre dans lequel s'inscrit ce diplôme.
- **Partie “Évolution possible des diplômés dans et hors de l'emploi” :**
 - Pas de mention du BP JEPS mention équitation (poursuite d'étude classique des sortant·es de BAC PRO CGEH).
 - BAC PRO CGEH comme formation indispensable avant d'aller sur un diplôme de moniteur·rice qui ne couvre absolument pas tout ce qui est entretien et besoins d'un équidé.

II. Référentiel

- **Référentiel cohérent dans l'ensemble** avec la fonction ciblée au sein de l'entreprise équestre. **MAIS ...**
- Orientation qui ne reflète pas les besoins actuels et à venir de la filière équine.
- Cohérence du référentiel avec la fonction ciblée au sein de l'entreprise équestre mais sentiment que ce BAC PRO va perdre sa capacité à l'installation.
- La partie économique est survolée. Pourtant, une des problématiques de la filière est de vivre correctement de son activité.

- Disparition de tous les aspects liés à la gestion d'entreprise qui interroge sur l'objectif de cette formation. Recentrage marqué sur les compétences techniques du métier au détriment de la gestion. Enseignements liés à l'analyse économique à la comptabilité et au pilotage de l'entreprise devenant marginaux et limité à quelques indicateurs intégrés au fonctionnement courant de l'écurie.
- Le module MP3 (éco-gestion) permettait, en tant que futur·e salarié·e, de connaître les contraintes du monde entrepreneurial mais aussi de donner l'envie d'entreprendre, de créer son entreprise ou de prendre en gérance une entreprise existante. Ce module permettait aussi de former de futur·es citoyen·nes "éclairé;es" et d'aborder des notions invitant les jeunes à se préparer, à se projeter dans la vie d'adulte responsable.
- Sur le plan professionnel, référentiel qui limite l'autonomie des futur·es diplômé·es et les débouchés en étude supérieure vers des métiers de gestion et de comptabilité.
- Référentiel apparaissant comme un appauvrissement de la formation.
- Quid du module MP2 (connaissance de la filière équine) ! 2 segments de la filière abandonnés : la viande et le travail.
Pourtant, grosses attentes sociétales envers les entreprises équestres à ce sujet. Notion à approfondir notamment dans les solutions à adapter à ces évolutions climatiques.
- Bloc B7 : capacités évaluées qui semblent de niveau BEPA.
- Bloc B6 : partie "Adaptation au changement climatique" très faiblement abordée.
Pourtant, grosses attentes sociétales envers les entreprises équestres à ce sujet. Notion à approfondir notamment dans les solutions à adapter à ces évolutions climatiques.
- Bloc B8 : travail à pied trop peu détaillé ; une approche éthologique dans la manipulation à pied du cheval devrait apparaître.
- Attention à la cohérence entre les modules et les objectifs du référentiel.
- L'approfondissement des connaissances techniques n'est pas systématiquement imposé en théorie, ce qui peut créer des disparités. Le niveau équestre et les compétences techniques ne sont pas clairement identifiés, ce qui peut également ne pas permettre aux candidats de poursuivre sur un cursus plus élevé (BPJEPS, BTS, ...).
- La mise en place d'un référentiel commun se heurte aux réalités régionales (climat, spécificités équestres locales, ...).
- Exigence SST à renforcer.
- Les connaissances en élevage (reproduction et génétique) ont été supprimées. Le référentiel actuel permettait d'apporter aux élèves un spectre assez large en terme de savoirs leur permettant de s'adapter à différentes structures. La rénovation nivelle par le bas le niveau théorique et pratique alors que les employeurs

deviennent de plus en plus exigeants sur les savoirs et savoir-faire. La partie Zootechnie n'est pas vue.

III. Modalités d'évaluation

- Épreuve E6 ressemblant à une épreuve de BEPA ; une partie de l'épreuve repose sur la valorisation des surfaces en herbe mais un grand nombre de structures équestres n'ont pas de surface en herbe (problème déjà sur l'ancien dossier technique !).
- CCF de l'épreuve E7 à peu près cohérents.
- Niveau attendu lors des tests en deça des exigences réelles de la formation : pertinence de clarifier les critères d'évaluation pour s'assurer qu'ils reflètent bien les compétences professionnelles visées.

IV. Points de vigilance et propositions

- Le diplôme doit conserver sa capacité agricole et à l'installation. Formation de futur·es professionnel·les de la filière équine qui va devoir opérer de grands changements dans ses pratiques pour continuer à exister.
- Réintégration de compétences de gestion pour maintenir le niveau de qualification des jeunes et la cohérence de l'Enseignement Agricole. Où est la capacité C9 « Réaliser la gestion technico-économique, humaine et commerciale de l'entreprise dans une logique de développement durable » ?.
- Si on observe le nombre d'ETP moyen par structure, on peut s'interroger sur l'opportunité d'orienter les apprentissages sur le management d'équipe, la gestion de conflit, l'organisation et la répartition de la charge de travail.
- Cette nouvelle formation n'est-elle pas trop spécialisée ? Allons-nous former autant de "Responsable d'écurie" ? On peut s'interroger sur la capacité du marché à absorber ces nouveaux entrants. Cette formation n'est-elle pas susceptible de phagocytter le CAPa Palefrenier Soigneur ?
- Le nouveau référentiel semble se rapprocher d'un CAPa PS "amélioré". Cette proximité interroge sur la pérennité et la complémentarité des 2 diplômes. Une clarification des parcours et des débouchés respectifs serait utile pour éviter toute redondance et garantir la lisibilité de l'offre de formation.
- Ce diplôme doit avoir la capacité de faire des choix orientés.